

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 4 avril 2025

N° 2025-172

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET

Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI

M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

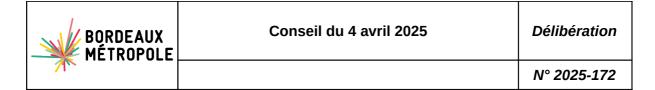
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250404-lmc1107269A-DE-1-1 Date de télétransmission : 11/04/2025 Date de réception préfecture : 11/04/2025 Publié : 14/04/2025



Végétalisation du cimetière protestant de Bordeaux - Subvention d'aide à l'investissement- Décision- Autorisation

Monsieur Patrick PAPADATO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1- Présentation du projet

Dans le cadre du programme « Plantons 1 million d'arbres », Bordeaux Métropole soutient la végétalisation des espaces urbains afin de renforcer la résilience climatique et d'améliorer le confort des habitants. Le projet de végétalisation du cimetière protestant de Bordeaux s'inscrit pleinement dans cette dynamique en transformant un espace fortement minéralisé en un véritable îlot de fraîcheur.

Ce projet vise à améliorer le cadre paysager des visiteurs en introduisant une couverture végétale plus dense et en favorisant l'implantation d'espèces adaptées aux conditions locales. Il prévoit la plantation de nouvelles essences, la désimperméabilisation de certaines zones, ainsi que la mise en place d'aménagements paysagers favorisant le développement de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. La végétalisation du cimetière permettra également d'intégrer cet espace dans la trame verte du quartier Judaïque et de renforcer sa fonction de corridor écologique.

Le projet est porté par l'Association cultuelle de l'Église protestante unie de Bordeaux, en collaboration avec l'Atelier Renan Rousselot, paysagiste en charge de la conception. L'objectif est de faire du cimetière protestant un exemple de gestion écologique des espaces funéraires, conciliant respect du patrimoine, adaptation au changement climatique et bienêtre des usagers. La phase 2 des travaux, prévue pour 2025, concerne notamment la reconfiguration et la végétalisation de l'entrée du cimetière afin d'améliorer son accessibilité, sa lisibilité et son intégration paysagère. Ce volet prévoit la plantation de neuf arbres d'avenir (pins sylvestres, magnolias à fleurs étoilées, arbres de Judée), la création d'un espace ombragé, la rénovation de l'aire de compostage et la mise en place d'une fontaine à eau pour les visiteurs.

2- Enjeux de la végétalisation des cimetières

Les cimetières jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité urbaine. Leur végétalisation contribue à :

- L'adaptation au changement climatique : en réduisant les îlots de chaleur et en favorisant l'infiltration des eaux pluviales,
- La biodiversité : en créant des refuges pour la faune et en favorisant la pollinisation,
- L'amélioration du cadre paysager et d'accueil des familles : en rendant ces espaces plus accueillants pour les familles et les visiteurs. Le projet de végétalisation du cimetière protestant de Bordeaux s'inscrit dans cette démarche en favorisant notamment des aménagements respectueux du patrimoine et de l'environnement. Ce projet vise également à expérimenter de nouvelles pratiques de gestion paysagère adaptées aux enjeux climatiques et écologiques actuels.

3- Budget prévisionnel et financement

Publié: 14/04/2025

L'association cultuelle de l'Église protestante unie de Bordeaux sollicite l'attribution d'une subvention d'investissement de Bordeaux Métropole de 20 000€ soit 22 % du budget prévisionnel de cette opération estimée à 90 000 € TTC.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

Budget prévisionnel 2025				
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Entretien et réparation	81 200	Produits des activités		
Rémunérations intermédiaires et		annexes	15 000	
honoraires	6 500	Bordeaux Métropole	20 000	22 %
Publicité, publications	2 000	Ville de Bordeaux	20 000	22 %
Frais postaux et de		Aides privées	5 000	
télécommunication	300	Financement participatif	10 000	
		Dons	10 000	
		Autofinancement	10 000	
	90 000		90 000	

Cette demande respecte les modalités d'éligibilité aux aides métropolitaines.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-10-3 relatif aux modalités d'octroi des subventions,

VU le dossier de demande de subvention présenté par l'association cultuelle de l'Église protestante unie de Bordeaux,

VU le programme « Plantons 1 million d'arbres » de Bordeaux Métropole auquel ce projet contribue activement,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole souhaite soutenir la renaturation des espaces urbains et encourager des aménagements respectueux de l'environnement,

DECIDE

- <u>Article 1 :</u> D'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 20 000 € pour le projet de végétalisation du cimetière protestant de Bordeaux.
- **Article 2 :** D'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention correspondante précisant les modalités de règlement de cette subvention.
- <u>Article 3 :</u> D'imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice 2025 en section investissement : Budget 05 chapitre 204 article 2324 fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés. Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Publié : 14/04/2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,